

## Maîtriser l'énergie dans les bâtiments

Choisir les solutions adaptées aux caractéristiques d'un bâtiment

3 jours (21 heures)

Initiation

Présentiel ou classe à distance

à partir de

**2 095 € HT** par personne (TVA en vigueur) **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 25/09/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments répond à un double objectif de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie. Cela implique donc de se conformer aux prescriptions réglementaires tout en définissant les solutions techniques adaptées à la situation donnée d'un bâtiment.

## Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire des énergies renouvelables et les opportunités associées
- Établir la faisabilité technique et économique des solutions disponibles
- Choisir le type d'installation adapté au bâtiment

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

### Compétences acquises

Concevoir les solutions techniques et de gestion de l'énergie dans les bâtiments

## À qui s'adresse cette formation ?

- Responsables environnement, exploitation et maintenance
- Facility managers

- Responsables des services généraux
- Toute personne en charge de la gestion énergétique des bâtiments

### Prérequis

Avoir des connaissances de base sur la gestion des installations techniques des bâtiments

## Programme

### 1 Pendant votre formation

## Maîtriser l'énergie dans les bâtiments

### Faire le point sur les enjeux énergétiques et environnementaux

- L'évolution de la consommation énergétique des bâtiments et les perspectives à moyen et long terme
- Les conséquences de la consommation d'énergie sur l'environnement et notamment les émissions de CO2
- Les objectifs européens et nationaux en matière de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments neufs et existants : directives et lois cadres

### Maîtriser le cadre réglementaire et ses évolutions

#### Cerner la réglementation thermique actuelle

- Les évolutions récentes : la réglementation environnementale RE 2020, rénovation thermique des bâtiments tertiaires, décret tertiaire
- Les labels volontaires de la RE 2020
- Champ d'application, principes et objectifs : améliorer la performance énergétique des bâtiments neufs, favoriser les énergies renouvelables, limiter le recours à la climatisation...
- Identifier les évolutions par rapport à la précédente réglementation : consommations de refroidissement et d'éclairage, limite maximale de consommation, exigences sur le bâti, nouveaux équipements thermiques, énergies renouvelables en référence...

#### Appliquer la réglementation dans les bâtiments existants

- Maîtriser les obligations lors d'opérations de rénovation lourdes, de remplacement d'éléments de l'enveloppe, d'équipements énergétiques...
- Apprécier la portée du diagnostic de performance énergétique dans les bâtiments publics

**Étude de cas :** à partir de deux projets concrets (construction et rénovation), identification des écarts par rapport à la réglementation

### Maîtriser les modalités et incidences pratiques du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

- Principes et objectifs du DPE et évolutions récentes
- Collecter les informations disponibles dans le neuf et l'existant : consommation énergétique, classe de performance énergétique, émissions de CO2, recommandations...
- Les études thermiques : objectifs comparés et correspondance avec le DPE

## Engager des démarches de maîtrise des consommations

### Intégrer les principes fondamentaux de la thermique des bâtiments

#### Mettre en œuvre une gestion de l'énergie

- Effectuer un audit des consommations et identifier les pistes d'économies : étude des factures, recensement des équipements...
- Connaître les outils de gestion de la consommation énergétique
- Élaborer un tableau de bord de gestion et de suivi des consommations

#### Identifier les solutions techniques dans le neuf ou l'existant

- Repérer les systèmes énergétiques les plus performants
- Découvrir les nouvelles approches dans la conception des bâtiments neufs
- Identifier les matériaux performants pour l'enveloppe, la toiture...

**Exercice d'application** : à partir de données chiffrées et des caractéristiques d'un bâtiment, élaboration d'un plan d'action visant à réduire sa consommation

#### Mesurer les enjeux des certifications de performances énergétiques

- Identifier les certifications et labels existants et à venir : BBC Effinergie 2017, Effinergie rénovation, BePas, BePos, Label E+C-
- Les projets concernés et les critères d'obtention
- Les coûts induits et les bénéfices à en tirer

## Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

## Intervenants

**Pascale SINNAEVE**  
Gosustainably SPRL

## Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

## Détails de la session

Du 22 septembre 2027 au 24 septembre 2027 (3 jours / 21 heures)

Lille

Du 22 septembre 2027 au 24 septembre 2027 Lille

- 22 septembre 2027 ..... 9h00 – 17h30
- 23 septembre 2027 ..... 9h00 – 17h30
- 24 septembre 2027 ..... 9h00 – 17h30